



JOURNEE PROFESSIONNELLE "LES MUSEES DE FRANCE FACE AUX NOU-VEAUX ENJEUX DU NUMERIQUE" PARIS, 22 SEPTEMBRE 2015

[<u>m</u>]

Mise en ligne initiale : 27 octobre 2015

Ouverture de la journée

Marie-Christine Labourdette, directrice, chargée des musées de France

Je suis très heureuse de vous voir si nombreux pour cette journée professionnelle consacrée aux nouveaux enjeux du numérique dans les musées de France. Votre forte mobilisation prouve bien que la prise en compte de ces enjeux n'est pas l'apanage des bibliothèques et des archives mais que les musées – même s'ils restent et doivent rester attachés à la matérialité de l'objet – ont bien compris qu'ils ont là une carte à jouer. Dans les années 1980 a été lancée une grande vague de rénovation et de création de musées qui a duré plus de deux décennies. Depuis, l'accent a davantage été mis sur la conservation et la gestion des musées. Mais, à n'en pas douter, c'est en grande partie par le biais du numérique que va s'effectuer la nouvelle révolution des musées. Avant d'aller plus loin, je tiens à remercier Sophie Makariou de nous accueillir dans ce bel auditorium du musée Guimet qui, si j'ai bien compris, devrait bientôt être baptisé du nom de Jean-François Jarrige.

En 1996, lorsque Jean-François Jarrige avait lancé le chantier de rénovation du musée national des arts asiatiques Guimet, il avait fallu naturellement déménager toutes les collections, soit plus de 50 000 numéros d'inventaire. Mais ce déménagement physique avait été l'occasion d'informatiser totalement les collections. Pour l'occasion, la saisie avait été confiée à une société externalisée. Il s'agissait alors d'une opération pionnière qui a pu, il faut bien le reconnaître, poser par la suite quelques problèmes mais que le musée s'emploie à résoudre depuis sa réouverture. Mais ce faisant, le musée Guimet a été un des tout premiers musées nationaux entièrement informatisés. Lors de son inauguration en 2001, il a également été un des premiers à proposer un site internet moderne, animé par un webmestre. Dans le même temps, il a été le premier musée national à expérimenter les catalogues en ligne de la RMN, avec le catalogue de la collection de céramiques chinoises d'Ernest Grandidier. Celui-ci continue à être

très fréquenté et, pour cette raison, va bientôt être remis à jour par la RMN qui met d'ailleurs en ligne régulièrement des ensembles du riche fonds photographique du musée.

Aujourd'hui, toutes ces choses semblent bien courantes, mais ce n'était pas forcément le cas il y a une quinzaine d'années. Aussi, comme vous le voyez, notre journée d'étude se déroule dans un lieu qui était prédestiné à nous recevoir. Mais sans doute n'est-ce pas tout à fait un hasard car, vous le savez, le musée Guimet accorde une grande place à la découverte de la civilisation indienne qui, il y a fort longtemps de cela, a inventé le 0 et donc le système binaire et, pour cette raison peut-être, est aujourd'hui un des champions des nouvelles technologies.

Comme l'indique le titre de cette journée, l'objectif n'est plus désormais de débattre du bien fondé de l'informatisation et de la numérisation, mais plutôt de prendre en compte l'évolution de ce secteur et de voir comment les musées peuvent en tirer parti.

La dimension technique a longtemps dominé les sujets liés à l'informatisation et à la numérisation. Puis l'aspect technique est peu à peu devenu secondaire. Désormais, les questions sociétales priment. Or, celles-ci remettent en cause le cadre organisationnel, économique et juridique actuel. Il peut en résulter de fortes tensions. Les stratégies sont parfois discordantes, que ce soit à propos de Google ou de la réutilisation des données publiques. Ce qui pourrait apparaître comme un élément purement idéologique a souvent des implications financières importantes. Ces dernières n'ont pas toujours été mesurées au préalable. Pourtant, elles continuent de peser lourdement sur la réalité. Ces contradictions internes sont régulièrement soulignées par la presse. Le message peut donc paraître brouillé, non seulement pour le public, mais aussi pour les acteurs du secteur culturel. Bien évidemment, l'objectif n'est pas aujourd'hui, au terme de cette journée, de parvenir à définir une ligne définitive. Mais elle devrait nous permettre de déterminer les principales pistes de réflexion, sur lesquelles le ministère devra, dans les semaines et mois à venir, prendre position.

En raison des récentes évolutions, trois problématiques émergentes, auxquelles les responsables de musées se trouvent, ou vont se trouver très prochainement confrontés, seront abordées au cours de cette journée :

- la valorisation en ligne, du Google Art Project à l'Histoire des arts, en passant par France collections HD :
- les plate-formes de contribution, de l'appropriation virtuelle des collections par les Internautes à la recherche collaborative ;
- et enfin la réutilisation des données publiques, du cadre réglementaire aux possibilités de financements permettant de mener à bien l'entreprise de numérisation des collections.

1. Numérisation et valorisation des collections

Le numérique contribue aujourd'hui à la plupart des activités d'un musée, de l'inventaire réglementaire à la mise en ligne, en passant par le récolement ou la gestion d'expositions. Le progrès le plus sensible a été, pour les équipes scientifiques des musées, la possibilité de réaliser à moindre coût des images de travail associées aux notices d'objets. Mais Laurent Manoeuvre nous fera cet après-midi un état des lieux de la question en présentant un bilan de la numérisation des musées de France. Sans vouloir déflorer son intervention, on peut cependant souligner qu'en quelques années la numérisation a fait de considérables progrès, puisque plus de 30 % des collections des musées de France (hors musées nationaux) sont numérisées, mais que la qualité des images pose souvent problème.

Contrairement à d'autres institutions patrimoniales, les musées sont en effet confrontés à un double problème : d'une part le coût de la numérisation et, de l'autre, le besoin d'encourager une numérisation de qualité éditoriale.

Le plan national de numérisation qui avait été institué en 1996, était particulièrement incitatif. Il permettait de subventionner les opérations de numérisation professionnelle à hauteur de 50 % pour les musées de collectivités. Son gel, depuis deux ans, a été mal ressenti par beaucoup d'entre vous, je le sais. La question des moyens, je n'en doute pas, va donc certainement être au cœur d'une partie de nos échanges.

La plupart des outils de gestion de collections de musées présents sur le marché disposent de fonctionnalités de mise en ligne. Pourtant, une centaine de musées de France seulement propose actuellement ses collections en ligne, et jamais de manière exhaustive. Outre les grands musées nationaux (Louvre, Orsay, Versailles, musée du quai Branly) on trouve notamment les musées Toulouse-Lautrec à Albi ou Ingres à Montauban.

Huit régions ont mis en œuvre une base de données des collections des musées de France (Alsace, Aquitaine, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Haute et Basse Normandie, Picardie, Poitou-Charentes).

Enfin, la base Joconde, catalogue collectif des collections des musées de France, permet à tout musée qui le souhaite de diffuser ses collections.

Tous outils confondus, on trouve un peu plus d'un million de notices et d'images de musées de France en ligne. Pourtant, 13 millions d'objets sont numérisés et 15 millions disposent d'une notice. Mais, 80 % de ces images sont considérées comme non éditoriales par les musées.

Pour accroître cette diffusion, la participation au Google Art Project a pu en séduire certains, mais a créé dans le même temps inquiétudes et polémiques. Nul doute que vous vous exprimerez sur ce sujet. Je ne donnerai qu'un exemple, pour enrichir notre réflexion commune. Le MuMa du Havre présente les mêmes 100 œuvres sur le Google Art Project et sur son propre site, et 753 sur la base de données

Joconde, catalogue collectif des collections des musées de France. La webmestre du MuMa a conduit récemment une étude approfondie et comparative des statistiques de consultation du site du musée et des œuvres de ce même musée sur le Google Art Project au cours du premier semestre 2015 :

- les quatre pays où le site du musée a été le plus consulté sont : la France (214.675 visites), la Belgique (9.522), les Etats-Unis (6.820) et le Royaume-Uni (4.827).
- les quatre pays où les œuvres du musée ont été les plus consultées sur le Google Art Project sont : les Etats-Unis (27.537), la France (19.061), la Chine (6.550) et la Russie (5.081). Il est à noter que la Chine et la Russie n'apparaissent pas parmi les dix principaux pays qui consultent directement le site du musée.

Après la publication des œuvres du MuMa du Havre sur le Google Art Project, le nombre de visiteurs étrangers, au musée même, a doublé.

Une autre forme de valorisation en ligne sont les projets France collections HD et Images d'art de la RMN, mais je laisserai à Vincent Poussou le soin de nous en dire plus au cours de son intervention.

Nous aurons également l'occasion d'entendre l'expérience du musée des Beaux-arts de Lyon et du Centre Pompidou Virtuel.

2. Plate-formes de contribution

Le ministère s'est par ailleurs fortement impliqué dans le secteur innovant du web collaboratif et sémantique, notamment à travers un accord avec Wikipedia France. Une première expérimentation a ainsi permis la création du site internet JocondeLab qui vise à démontrer les possibilités du « Web 3.0 » et de la mise en relation de données culturelles « liées », tant en termes de multilinguisme, que d'ergonomie et d'interactivité. Il s'agit notamment de faciliter l'accès aux ressources culturelles françaises auprès de nouveaux publics et d'apporter une contribution significative à la diversité linguistique en développant l'offre multilingue du ministère, sans pour autant qu'il soit nécessaire de traduire les données puisque celles-ci trouvent leur équivalent grâce à Wikipédia. Le site JocondeLab donne accès en 14 langues (français, anglais, italien, espagnol, allemand, portugais, arabe, russe, japonais, chinois, catalan, basque, breton et occitan), à plus de 300 000 notices illustrées des œuvres des musées de France extraites de Joconde. Il permet également d'explorer de nouvelles formes de navigation au sein des ressources culturelles en ligne, d'expérimenter l'indexation collaborative et de compléter les informations de Joconde avec des données de l'encyclopédie en ligne Wikipédia,. Cette expérience a vocation à servir d'exemple aux autres sites internet patrimoniaux et permettra de moderniser les outils utilisés au sein du ministère pour manipuler les ressources culturelles.

Fort du développement en 2013, en collaboration avec l'Institut de recherche et d'innovation (l'IRI, relevant du Centre Pompidou), de JocondeLab, le SMF s'est engagé encore plus avant dans une démarche Web 3.0 avec le projet Iconolab. Il s'agit cette fois d'expérimenter l'indexation collaborative de fonds d'images détenus par des institutions culturelles à l'aide de tags sémantisés décrivant le contenu visuel des images.

Cette impulsion a permis de faire comprendre l'intérêt de l'interconnexion des données, dans un paysage riche de très nombreuses bases d'informations. Un premier exemple a été réalisé, de manière encore modeste, entre Joconde et le Répertoire des tableaux italiens (RETIF) mis en œuvre par l'Institut national d'histoire de l'art. Les développements techniques permettant de systématiser les interconnexions sont en cours d'étude.

Dans quelques instants, je laisserai donc la parole à Naomi Peres, qui nous proposera un tableau d'ensemble de ces innovations. Et, dans la suite de cette journée, outre l'INHA, nous en apprendrons plus sur les expérimentations en cours au musée Ingres de Montauban.

3. Réutilisation des données publiques

Le troisième grand thème que j'évoquais est celui de la réutilisation des données publiques.

Dans le secteur des musées, la pression du public s'est surtout exercée en vue d'obtenir l'accès aux œuvres originales (ouverture de l'ensemble des salles, 7 jours / 7...). Contrairement à ce qui a pu se passer dans le secteur des archives, l'accès à un substitut numérique des objets des collections n'était pas jugé prioritaire. Cette situation a récemment évolué.

La proposition de transposition de la directive européenne 2013/37/UE du 26 juin 2013, telle qu'elle a été proposée par le Ministère, accorde aux établissements une exception afin de pouvoir générer des revenus leur permettant de continuer à numériser les fonds. En réaction, les partisans de la gratuité des images se mobilisent.

Il s'agit donc d'une question particulièrement complexe, et je remercie Bruno Ricard de bien vouloir nous faire bénéficier de son éclairage en la matière. Nous aurons également l'occasion d'entendre l'exemple du musée des Augustins de Toulouse qui expérimente déjà l'open data.

Des musées étrangers sont souvent érigés en exemple, car ils proposent des images en haute définition librement réutilisables pour tous usages, y compris commerciaux. Ils sont en fait au nombre de trois : National Gallery de Washington, Rijksmuseum d'Amsterdam et Statens Museum for Kunst de Copenhague. Je suis donc très heureuse qu'à la fin de cette journée, Martijn Pronk ait accepté de nous faire partager l'expérience du grand musée d'Amsterdam.

Avant de laisser la parole aux différents intervenants, je souhaiterais remercier la sous-direction des collections pour avoir pris l'initiative d'organiser cette journée, et en particulier le bureau de la diffusion numérique des collections dirigé par Laurent Manoeuvre et ses collaboratrices (Carine Prunet, Jeannette Ivain et Sophie Daenens). Je n'aurais garde de remercier aussi tout particulièrement Christine André pour l'organisation pratique de la journée. Vous avez déjà eu l'occasion d'apprécier ce matin son sens de l'accueil.

Pour finir, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter des travaux et échanges fructueux dont j'espère qu'ils contribueront à aider les musées à renouer avec cette capacité d'innovation, qui en a fait des pionniers du numérique il y a une vingtaine d'années.

Merci.